

INFORMATIONS DIVERSES

CONSEIL MUNICIPAL : MANDAT 2020-2026

Lors des élections municipales du 15 mars 2020, les membres suivants ont été élus pour siéger au sein du Conseil Municipal de Bretteville (par ordre alphabétique) :

ADAM Sébastien - BELLGUIC Floriane - DE BOURSETTY Olivier - ESVAN Emerich - GOSSWILLER Carole - GUÉRARD Amélie - JOLY Catherine - LALANNE Didier - LE PELLETIER David - LEMARCHAND Isabelle - MARIE Christophe - MAZE Jean-Paul - OZOUF Jean-Pierre - PEYRACHE Caroline - VAISSAIRE Anne-Valéry

En raison de la pandémie du COVID-19 et de la mise en œuvre du confinement, l'installation du Conseil Municipal prévu le 21 mars 2020 a été reportée au 23 mai 2020.

Conseil Municipal du 23 Mai 2020 : Election du Maire et des Adjointes

Le Maire : Jean-Paul MAZE
1^{ère} adjointe : Isabelle LEMARCHAND
2^{ème} adjoint : Olivier DE BOURSETTY
3^{ème} adjointe : Carole GOSSWILLER

DISTRIBUTION DES MASQUES DU DÉPARTEMENT ET DE L'AGGLOMÉRATION

Ainsi que vous l'avez sans doute appris par voix de presse ou par les réseaux sociaux, le département, dans le cadre de l'opération « un habitant / un masque » mise en place avec la communauté d'agglomération le Cotentin, a décidé de fournir à chaque Manchois un masque tissu. Ces masques ont été fabriqués par des entreprises de la Manche.

La commune de Bretteville va procéder à la distribution de ces masques pour ses habitants, les :

Lundi de 9h00 à 12h00, le jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30
au secrétariat de la Mairie

Une seule personne par foyer est invitée à se déplacer. Il est demandé de se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité de chaque personne vivant au sein du foyer (ou livret de famille). Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie au 02.33.88.78.20

Bien sûr, toutes les précautions seront prises pour respecter la distanciation physique et les gestes barrières lors de cette distribution.

CENTRE DE LOISIRS : ÉTÉ 2020

Les inscriptions au centre de loisirs sont ouvertes du mercredi 3 juin 2020 au 19 juin 2020.

Le centre de loisirs municipal accueillera les enfants de 3 à 11 ans du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2020, au sein du groupe scolaire de Bretteville.

Afin de garantir la sécurité des enfants, des parents et des animateurs :

- L'accueil des enfants se fera à la porte du hall d'entrée de l'école primaire
- Dans le but de limiter le brassage des enfants, les animateurs prendront en charge un groupe qu'ils conserveront tout au long de la journée
- Le port du masque est rendu obligatoire pour l'ensemble des encadrants mobilisés
- Toutes les mesures de distanciation physique et le respect des gestes barrières seront garantis
- Les temps de lavage des mains interviendront à l'entrée du centre de loisirs, avant et après chaque activité, avant et après le repas, après chaque passage aux toilettes
- Des opérations de nettoyage/désinfection seront assurées

Pour obtenir le dossier d'inscription, vous pouvez contacter la Mairie au 02.33.88.78.20 ou mairie.brettevilleensaire@orange.fr ou contacter l'équipe d'animation à alshbrettevilleensaire@gmail.com

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 43

Juin 2020

✓ Le Mot du Maire	Page 1
✓ Informations sur la vie communale 15 mars au 5 juin 2020	Page 2
✓ Cérémonie du 8 mai et divers	Page 3
✓ Mandat 2020-2026, masques du département et centre de loisirs été 2020	Page 4

Le mot du maire

Cela fait presque 3 mois que les élections du 15 mars 2020 se sont déroulées et pourtant cela nous semble bien loin. Que d'événements depuis cette date !

La pandémie liée au Covid-19 a changé notre quotidien de façon significative et durable.

Les mots de solidarité, proximité, circuits courts de production, protection de notre planète et intérêt commun prennent tout leur sens.

Notre premier conseil municipal le 23 mai a permis la mise en place du nouveau conseil avec l'élection du Maire, des adjoints et conseillers délégués.

Pendant la phase de transition les anciens élus, nouveaux élus impatients de participer et adjoints ont travaillé et permis à notre commune de continuer à fonctionner. Mais surtout il nous a fallu mettre en place les directives de l'Etat au regard du confinement, dans le seul but de protéger la population et de limiter la propagation de ce virus.

La confiance accordée par les Brettevillaises et les Brettevillais à notre équipe est une reconnaissance de ce qui a été fait pendant le mandat précédent et nous en assurerons la continuité en y mettant l'enthousiasme d'un conseil municipal en partie renouvelé.

Notre victoire d'une ampleur indiscutable nous encourage pour la suite.

Merci à vous, notre engagement pour Bretteville sera aussi le vôtre.

Je souhaite, à titre personnel et au nom du conseil municipal rendre un hommage à Jean DUSSINE. J'ai perdu un ami. Sa disparition brutale est aussi injuste qu'il était juste et elle ne doit pas servir de prétexte à des propos haineux. Je sais que si c'était à refaire Jean referait la même chose car son engagement était celui d'un véritable humaniste.

Jean Paul MAZE



INFORMATIONS DE LA VIE COMMUNALE SUR LA PÉRIODE DU 15 MARS AU 5 JUIN 2020

Personnel communal

Les mesures de confinement sanitaire en vigueur n'ont pas arrêté le fonctionnement du service administratif de la Mairie. Fermé au public, le service assurait un accueil téléphonique tous les matins. Le personnel d'entretien du cabinet médical a également continué d'assurer le nettoyage et la désinfection des locaux quotidiennement.

Le personnel technique et le personnel du groupe scolaire de la commune ont, dans un premier temps, été confinés à domicile, puis la reprise progressive du travail a été organisée par les élus et le personnel administratif. Après la mise en place de moyens de prévention à l'atelier municipal pour les salariés des services techniques, le travail a repris son cours normal avec une prise de poste décalée de 15 minutes pour éviter une proximité physique.



Fabrication et distribution de masques

Le personnel du groupe scolaire, a repris progressivement le travail en participant à la confection de masques tissu dits « alternatifs ». Des élèves et des volontaires, venues les aider à l'atelier couture ou à domicile, ont permis de fabriquer 900 masques. 250 masques ont été distribués en mairie par les élus ou remis aux bénéficiaires par l'équipe municipale dans leur voisinage ou connaissances proches.

Réouverture de l'école

En concertation avec les enseignantes et les parents d'élèves, la reprise progressive des cours, à partir du 12 mai, s'est bien déroulée. Les enfants, les enseignants et notre personnel ont su s'adapter avec sérieux aux gestes barrières.

Pour cela, l'équipe éducative (enseignantes et agents municipaux) se sont appuyés sur un protocole qui prévoit notamment :

- L'accueil progressif des enfants en groupe restreints (10 en maternelle, 15 en élémentaire)
- Le respect des mesures de distanciation physique et de mise en œuvre des gestes barrières
- Le renforcement du protocole de nettoyage, assorti d'une désinfection des points de contact
- Le port du masque pour les adultes encadrants
- La limitation du brassage des enfants sur l'ensemble des temps de la journée (temps de récréation, temps de repas, ...)



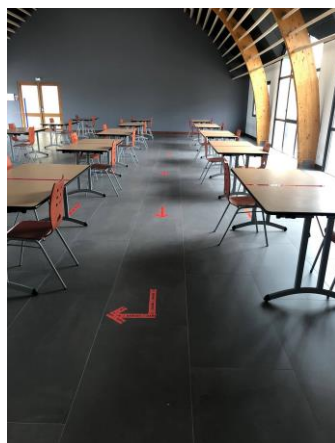
Accueil périscolaire / Cantine

C'est le 25 mai que l'accueil périscolaire du matin et du soir a repris son activité pour les enfants prioritaires*. Compte tenu des circonstances, les horaires sont légèrement modifiés : le matin 7h30-8h55/9h00 et le soir 16h00-18h00.

Un aménagement des locaux permet de limiter les jouets et les contaminations potentielles.

**Enfants accueillis : enfants dont les parents ont des métiers figurant comme prioritaires sur la liste de l'Education Nationale.*

La réouverture de la cantine le 2 juin nous a permis d'accueillir 24 enfants



Cérémonie du 8 mai

En accord avec le président des Anciens Combattants de Bretteville et conformément aux directives du Préfet, le dépôt de gerbe et la minute de silence au monument aux morts se sont déroulés à huis clos.

Deux bouquets de fleurs ont été déposés aux stèles des 2 aviateurs Anglais et Américain.



Coupure de l'éclairage public

Dès le début du confinement et comme dans beaucoup de communes, nous avons décidé de couper l'éclairage public en intervenant sur les armoires relais. Cet essai grandeur nature nous permettra d'envisager l'optimisation de notre éclairage public qui sera remis en fonction, de toute façon, en septembre

Solidarité aux commerces sur la commune

La municipalité a décidé la gratuité de 3 mois de loyer à La Belle Mer, l'épicerie d'Hélène à St Germain, la Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M.) et à la podologue de la maison médicale. Le conseil municipal veut ainsi donner les moyens à ces structures de préserver leur activité et leur emploi, et ainsi atténuer autant que faire se peut l'impact social et économique de la crise du Covid-19.

Les aires de jeux extérieurs pour enfants

Les aires de jeux extérieurs pour les enfants (aire de jeux à côté du camping municipal et aire de jeux à l'école) sont réouvertes au public. Après la période de confinement et la vérification périodique annuelle réalisée par l'organisme certifié, les structures sont de nouveau accessibles aux jeunes enfants et aux enfants.

Merci de respecter les informations ou les pictogrammes qui indiquent les tranches d'âge des utilisateurs.

Surveillez toujours votre enfant.



Plage de Bretteville



-Plage, zone de bain et cale interdites aux chiens et aux chevaux du 15 juin au 15 septembre de 9h00 à 20h00

-Pêche aux paillots interdite du 30 avril au 1er novembre

-Interdiction de stationnement pour tous véhicules à moteur



Annulation des festivités prévues

Toutes les associations de la commune ont annulé ou reporté leurs manifestations

*Annulation du Tournoi des familles du Foot en juin

*Annulation du tournoi de Pétanque et vide grenier de l'Amicale en juin

*Annulation du balltrap des chasseurs

*Annulation du bal municipal du 13 juillet

*Annulation de la fête champêtre et de son feu d'artifice municipal

*Annulation du festival bar en septembre (pêche en apnée)